MAIRIE DE KALALE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP :01 Kalalé
Tél : (00229) 23 63 52 04
Mail : contact.kalale@mairie.bj

CCMP - KALALE
BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Kalalé

Objet : Poursuite de la réhabilitation du Dispensaire et de la Maternité du Centre de Santé de Kalalé

Référence SIGMAP : T_ST_113250

Avis AAO n° : *59/02/MC-KAL/PRMP/SP-PRMP/CCMP/2025 du 22/12/2025*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés Publics (révision2) de **la Commune de Kalalé** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le ***08 décembre 2025.***
2. La **Commune de Kalalé** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **poursuite de la réhabilitation du Dispensaire et de la Maternité du Centre de Santé de Kalalé**.
3. La **Commune de Kalalé** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **poursuite de la réhabilitation du Dispensaire et de la Maternité du Centre de Santé de Kalalé.**

Les travaux sont répartis en lot unique.

Les variantes ne sont pas prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux Publics (BTP) ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale au moins deux (02) marchés similaires de travaux de construction ou de réfection de bâtiment au cours des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) et de l'année en cours (2025) dont le montant minimal hors taxes par marché est de **trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) F CFA**, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution légalisées ou des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou définitifs légalisés assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie légalisée) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin);
- remplir convenablement le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs daté, signé et cacheté (voir annexe) ;
- Disposer du personnel clé et du personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires (construction ou réfection de bâtiment) à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C des critères d'évaluation et qualification ;
- Disposer des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification et apporter des preuves de propriété ou de location ;

- **Capacité financière :**

CCMP - KALALE
BON A LANCER

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction ou de réfection des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) au moins égal à **trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) F CFA**, justifié par les états financiers desdites années certifiées par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGID ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière en originale d'une banque ou d'une institution financière en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux Publics (BTP);
- remplir convenablement le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs daté, signé et cacheté (voir annexe) ;
- disposer du personnel clé et du personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires (construction ou réfection de bâtiment) à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C des critères d'évaluation et qualification ;
- disposer pour chaque lot, des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification et apporter des preuves de propriété ou de location.

- **Capacité financière :**

- fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leurs années d'existence.
- fournir une attestation d'assurance de risques professionnels portant l'objet du marché en originale pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence pour un montant de **trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) F CFA.**
- disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière en originale d'une banque ou d'une institution financière en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois**.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de informations auprès de **Personne responsable des marchés publics** ; *Email* **: prmp.kalale@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics bureau **Secrétariat Permanent de la PRMP sise *au 1er étage de l'hôtel de ville aile gauche 4ème* bureau à gauche : Tél : 01 97 62 28 66 / 01 40 73 12 04, E-mail : prmp.kalale@mairie.bj, de 08 heure 00 minute à 12 heures 30 minutes les matins et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes les soirs**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 24/12/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sise *au 1er étage de l'hôtel de ville aile gauche 4ème* bureau à gauche : Tél : 01 97 62 28 66 / 01 40 73 12**

04, E-mail : prmp.kalale@mairie.bj, de 08 heure 00 minute à 12 heures 30 minutes les matins et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes les soirs. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : bureau **du *Secrétariat Permanent de la PRMP sise au 1er étage de l'hôtel de ville aile gauche 4ème bureau à gauche* de la mairie de Kalalé au plus tard le 19/01/2026 à 10 heures 00 minute (heure locale)** précises.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de délibération de la mairie de Kalalé le 19/01/2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois cent quatre-vingts-et-un mille trois cent cinquante-six (381 356) F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Kalalé, le 22/12/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

DEPARTEMENT DU BORGOU
LA PRMP
COMMUNE DE KALALE

Christophe T. AZATASSOU

CCMP - KALALE
BON A LANCER

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj